

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2024-18

Reçu le **05 AVR. 2024**

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
 ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME. Le quorum était atteint.

Date de convocation : 19 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 23

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, Mme Audrey GENESSON, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD

Ont donné pouvoir : M. Thomas TEILLON à Mme Béatrice DELORME, Mme Anne-Françoise GIBERT à Mme Sophie PELLIS, Mme Sophie PICHON à Mme Valérie PERARDEL, M. Joris RENAUD à M. Philippe PERARDEL, M. Philippe BIGOT à M. Renaud GEORGE, M. Paul DIDIER à M. Paul DIDIER.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2024-18) TARIFICATION CHASSE AUX OEUFS

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

VU la nomenclature M57 ;

CONSIDERANT la nécessité d'établir une tarification pour la participation à la chasse aux œufs, évènement organisé chaque année par la Mairie ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE FIXER** la participation pour la chasse aux œufs à 3€ par personne ;

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance,
 Sophie PELLIS

POUR EXTRAIT CONFORME,
 La Maire,
 Béatrice DELORME